

LISTE DES DÉLIBÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 FEVRIER 2026

Présents : Mmes et MM. DUPATY, BOUQUET, FEVRIER, ABRAHAM, CARNEZAT, LAVIER, GABORET, GUERIN, DEMAUMONT, HEUGUES, ÖZTÜRK, PASCAUD, RASAMOELY, LOISEAU, BOURILLON, PIERRATTE, OLIVEIRA, BÉGUIN, LANGRAND, DUCHÈNE, GODEY, DIGEON, VAREILLES, TERRIER, CHARLES, VATRIN, LÉON, BOURRY, NOTTIN, BELABBES, MAUDUIT, LAURENT, DE LAPORTE, GAILLARD, PROCHASSON, LORENTZ, LELIEVRE, BILLAULT, TOURATIER, GADAT-KULIGOWSKI, COULON, PASQUET, PRIGENT, BASCOP.

Mme BEDU avait donné pouvoir à Mme CARNEZAT, Mme BELLIERE à M. GUERIN, M. RAMBAUD à Mme PASCAUD, Mme MANAÏ-AHMADI à M. ÖZTÜRK, Mme HOUDRÉ à M. DIGEON, M. DELANDRE à M. VAREILLES, M. DESRUMAUX à M. BILLAULT, Mme SERRANO à M. COULON.

Excusés : M. CHRISTODOULOU, M. FAURE.

Absents : Mme TURBEAUX-JULIEN, M. SALL, M. MIREUX.

Délibération n° 26-01

Vote du Budget Primitif - Budget général – Exercice 2026

Le Conseil, à la **MAJORITÉ ABSOLUE** (Oppositions : M. NOTTIN, M. BELABBES – Abstentions : M. MAUDUIT, M. PRIGENT), approuve le budget primitif du budget général au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **40 295 776.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **13 847 999.80 €**.

Délibération n° 26-02

Vote du Budget Primitif - Budget annexe Assainissement –Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT, M. PRIGENT), approuve le budget primitif du budget annexe Assainissement au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **2 501 000.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **4 068 430.00 €**.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

AMILLY • CEPOY • CHALETTE-SUR-LOING • CHEVILLON-SUR-HUILLARD • CONFLANS-SUR-LOING • CORQUILLEROY • LOMBREUIL
MONTARGIS • MORMANT-SUR-VERNISSON • PANNES • PAUCOURT • SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD • SOLTERRE • VILLEMANDEUR • VIMORY

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317 - 45125 MONTARGIS Cedex - Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29
site : www.agglo-montargoise.fr - e-mail : contact@agglo-montargoise.fr

Le courrier doit être adressé « impersonnellement » à Monsieur le Président de l'Agglomération Montargoise Rives du Loing.



Délibération n° 26-03

Vote du Budget Primitif - Budget annexe Eau Potable –Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT, M. PRIGENT), approuve le budget primitif du budget annexe Eau potable au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 622 000.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **1 738 260.00 €**.

Délibération n° 26-04

Vote du Budget Primitif - Budget annexe ZI Amilly –Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), approuve le budget primitif du budget annexe ZI Amilly au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **241 000.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **150 000.00 €**.

Délibération n° 26-05

Vote du Budget Primitif - Budget annexe Grande Prairie –Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), approuve le budget primitif du budget annexe Grande prairie au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **236 000.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **150 000.00 €**.

Délibération n° 26-06

Vote du Budget Primitif - Budget annexe Ilot 19 –Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), approuve le budget primitif du budget annexe Ilot 19 au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **241 000.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **241 000.00 €**.

Délibération n° 26-07

Vote du Budget Primitif - Budget annexe ZE Arboria – Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), approuve le budget primitif du budget annexe ZE Arboria au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **742 500.00 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **500 000.00 €**.

Délibération n° 26-08

Vote du Budget Primitif - Budget annexe de la ZAEP Saint Roch – Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), approuve le budget primitif du budget annexe ZAEP Saint Roch au titre de l'exercice 2026.

- . La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **240 000 €**.
- . La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **100 000 €**.

Délibération n° 26-09

Vote du Budget Primitif - Budget annexe de la ZAE Gudin – Exercice 2026
Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT, M. PRIGENT), approuve le budget primitif du budget annexe ZAE Gudin au titre de l'exercice 2026.

- La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **700 000 €**.
- La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **500 000 €**.

Délibération n° 26-10

Budget Annexe eau potable : Autorisation de programme - crédit de paiement – Usine de potabilisation des eaux issues du champ captant de la Chise à Amilly - Actualisation 2026

Dans le cadre des travaux de construction de l'usine de potabilisation des eaux issues du champ captant de la Chise à Amilly, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES) :

- DECIDE d'augmenter le montant de l'autorisation de programme relative à l'usine de potabilisation des eaux issues de champ captant de la Chise à Amilly de **211 000 €**, soit un montant total de l'Autorisation de programme de **9 897 760.06 €** ;
- DECIDE d'ajuster le montant des crédits de paiement (AP/CP) sur l'exercice 2026 en fonction de l'avancement du chantier ;
- AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2026 ;
- PRECISE que les dépenses seront financées par la subvention (30 %) et avance (20 %) de l'agence de l'eau et l'autofinancement.

Délibération n° 26-11

Subvention au Comité des Œuvres Sociales de l'Agglomération Montargoise – Exercice 2026
Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **50 000 €** au Comité des Œuvres Sociales de l'Agglomération Montargoise, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-12

Approbation du programme d'actions déposé par l'Agglomération Montargoise auprès de la Région Centre-Val de Loire en vue de la validation du CRST 2026-2029

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstention : M. PRIGENT) :

- Approuve le programme d'actions, le règlement intérieur et les maquettes financières déposés par l'Agglomération Montargoise auprès de la Région Centre-Val de Loire en vue de la validation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) février 2026-février 2029 ;
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le futur CRST qui sera soumis à validation en Commission Permanente Régionale de la Région Centre-Val de Loire.

Le PETR Gâtinais montargois est chargé de l'accompagnement et du conseil auprès des porteurs de projet pour la constitution des dossiers et leur dépôt sur le portail régional et tout particulièrement pour les cadres suivants :

Axe 1.A : Stimuler les projets en faveur de la préservation et la restauration de la biodiversité

Cadre n°1 : Création d'ilots de fraîcheur et confort thermique d'été

Cadre n°2 : Renaturation des sites artificialisés-urbanisés

Cadre n°3 : Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.aggro-montargoise.fr

Cadre n°4 : Opération collective de plantation d'arbres et/ou de haies
Cadre n°5 : Préserver et créer des milieux humides fonctionnels

Axe 1.C : Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone
- Cadre n° 12 : Filière bois-énergie (de la production à la distribution)

Axe 1.D : Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire
Cadre n° 16 : Développement des circuits alimentaires de proximité et Projet Alimentaires de Territoire
Cadre n° 17 : Accompagner la diversification agricole (non alimentaire)

Axe 2.F : Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine
Cadre n° 35 : Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)
Cadre n° 36 : Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)
Cadre n° 37 : Rénovation urbaine

Délibération n° 26-13

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de coordination intercommunale entre la police municipale intercommunale et les forces de sécurité de l'Etat

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer, avec la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret, les communes de Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Vimory et le Tribunal judiciaire de Montargis, la convention de coordination intercommunale de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.

Cette convention définit les règles, principes et modalités d'application des compétences respectives.

Délibération n° 26-14

Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n° 4 relatif à la prorogation de la convention d'occupation du camping de la forêt domaniale de Montargis

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- Approuve la prorogation de la convention d'occupation relative au camping de la forêt domaniale de Montargis, avec l'ONF, pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 4 correspondant et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la conclusion de cette convention.

Délibération n° 26-15

Acceptation du don de deux dessins par Annick Henriet-Delestre au musée Girodet

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve le don, sous réserve d'usufruit, de deux dessins d'Antoine-Jean Gros par Annick Henriet-Delestre, et autorise Monsieur le Président à l'accepter.

Délibération n° 26-16

Acceptation du don de deux œuvres par Jacques Sargos au musée Girodet

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve le don d'un dessin de Henry de Triqueti et d'une peinture de Joseph-Ferdinand Lancrenon par Jacques Sargos, et autorise Monsieur le Président à l'accepter.

Délibération n° 26-17

Renouvellement de la convention de dépôt de l'œuvre « Homme méditant sur la mort », d'Anne-Louis Girodet, appartenant au musée des beaux-arts de Carcassonne

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve le renouvellement de la convention de dépôt de l'œuvre du musée des Beaux-arts de Carcassonne « Homme méditant sur la mort » d'Anne-Louis Girodet, pour une durée de trois ans et autorise Monsieur le Président à la signer.

Délibération n° 26-18

Création d'un tarif d'un nouvel ouvrage pour la boutique du musée Girodet – « Les attaches », d'Anne-Lise Broyer

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- approuve le tarif de l'ouvrage « Les attaches », d'Anne-Lise Broyer au prix de 35 €.
- rappelle les tarifs de l'ensemble des produits de la boutique du musée Girodet, comme suit :

Produits	Tarifs en euros
Crime à la société d'émulation	16,00 €
Les héritiers de l'or rouge	18,00 €
Il était une fois au château de Montargis	18,00 €
Meurtres à l'abbaye	18,00 €
Pierre-louis Manuel	18,00 €
Histoire religieuse de Montargis	18,00 €
Le siège de Montargis	20,00 €
Histoire du château de Montargis au XIXe siècle	20,00 €
Les dernières dames de Montargis	25,00 €
L'église Sainte-Madeleine	21,00 €
Promenade littéraire en Gâtinais	18,00 €
Eglises et chapelles	12,00 €
La salle des fêtes de Montargis	25,00 €
Le Gâtinais et ses racines	18,00 €
Balades artistiques en Gâtinais	32,00 €
Loiret d'argent	54,00 €
Le Loiret des écrivains et des artistes	25,00 €
Images du Gâtinais, Georges Thouvenot	35,00 €

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Antigna ou la passions de humbles	25,00 €
La fortune de Girodet, bulletin SEM	18,00 €
Après le déluge	10,00 €
BD	15,00 €
Dossier de l'art spécial réouverture	9,50 €
Revue d'Histoire du Gâtinais	12,00 €
Girodet sous le regard de Dejuinne	7,00 €
Girodet aux champs	12,00 €
Triqueti et l'avant-garde du régiment Géricault	9,00 €
Catalogue de l'exposition "Girodet face à Géricault"	44,00 €
Lithographie originale de Sylvie Thurpin	95,00 €
L'orientalisme	189,00 €
Histoire des arts jeunesse	12,50 €
Les grands peintres jeunesse	9,90 €
Mythologie grecque jeunesse	5,00 €
La Renaissance jeunesse	5,00 €
Révolution française jeunesse	5,00 €
Cléopâtre jeunesse	5,00 €
Jeanne d'Arc jeunesse (anglais et français)	5,00 €
François Ier jeunesse (anglais et français)	5,00 €
Léonard de Vinci jeunesse (anglais et français)	5,00 €
Napoléon jeunesse (anglais et français)	5,00 €
Cartes postales	1,00 €
Marque-pages	0,70 €
Marque-pages magnétiques	3,00 €
Gomme	2,00 €
Règle	2,00 €
Lot de 6 crayons de couleur	4,00 €
Carnet simple spirale	3,00 €
Dépliant bloc-notes	5,00 €
Lot de 10 cartes à colorier	5,00 €
Puzzle carton	9,00 €
Réduction buste Girodet plâtre	55,00 €
Réduction buste Girodet résine	65,00 €
Crayon Clip'one	5,00 €
Porte-mine logo musée	2,50 €
Set de 6 crayons et un taille-crayon	3,00 €
Stylo-bille encre noire logo musée	2,50 €
Bol	10,00 €
Magnet	3,00 €
Essuie-lunettes	5,00 €
Kit carte + essuie-verre microfibre	4,00 €

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Set de coloriage	5,00 €
Porte-clé	5,50 €
Reproduction d'image pour publication	60,00 €
Frais de port envoi jusqu'à 250g	3,00 €
Frais de port envoi de 250g à 500g	5,00 €
Frais de port envoi de + de 500g à 3kg	8,00 €
Catalogue exposition Delacroix	12,00 €
Sac du musée - exposition Delacroix	5,00 €
Tote-bag du musée Girodet	6,00 €
Delacroix, Catherine Meurisse - Alexandre Dumas (Dargaud)	21,00 €
Histoire de l'art et d'en rire, Olivier Saon, Philippe Mouchès	15,00 €
Le beau et la bête, Olivier Saon, Philippe Mouchès	15,00 €
Carambolage, Olivier Saon, Philippe Mouchès	15,00 €
Un duel romantique. Le Giaour de Lord Byron par Delacroix C. Bessède - G. Hallé, ED. Le Passage	29,00 €
Carnet de Line Art	7,00 €
En coulisses, dessiner les restaurations	20,00 €
Le musée Girodet en 50 détails	25,00 €
Gros & Girodet. Chemins croisés	30,00 €
Cent œuvres qui racontent le climat	35,00 €
Savon	6,00 €
Boîte à musique	5,00 €
Mini-puzzle	6,00 €
Carte double avec enveloppe	2,00 €
Médaille souvenir Bicentenaire Girodet	2,00 €
L'Odyssée, le périple d'Ulysse (Ed. Quelle Histoire !)	13,95 €
Ulysse, l'Odyssée (Ed. Quelle Histoire !)	5,00 €
Hélène, la guerre de Troie (Ed. Quelle Histoire !)	5,00 €
Achille, l'invincible guerrier (Ed. Quelle Histoire !)	5,00 €
L'Odyssée d'Homère (Ed RMN)	16,90 €
Emballage cadeau	0,50 €
Les attaches, Anne-Lise Broyer	35,00 €

Délibération n° 26-19

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes : Théâtre du masque d'or

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **18 000 €** à l'association "Le théâtre du masque d'or" au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente. Cette subvention permettra à l'association de

proposer une nouvelle création théâtrale intitulée « Les liaisons dangereuses », de Choderlos de Laclos.

Délibération n° 26-20

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : Jeunesse Musicale France (JM France)

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 500 €** à "l'association régionale des jeunesse musicales de France" (JM France) au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association d'organiser des concerts et des ateliers de sensibilisation et d'initiation à la musique dans les écoles de l'agglomération.

Délibération n° 26-21

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : VLAD

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 800 €** à l'association "le VLAD" au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association d'organiser six concerts dans les établissements de l'agglomération.

Délibération n° 26-22

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : Rallye mathématique

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **800 €** à l'association "Rallye mathématique du Centre" au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association d'organiser un concours interclasse de mathématiques.

Délibération n° 26-23

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : Loire et action

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 000 €** à l'association "Loire et action" au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association de relever le défi de réaliser un court-métrage et échanger avec des réalisateurs.

Délibération n° 26-24

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes : Université du Temps Libre de l'Agglomération Montargoise (UTLAM)

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **12 000 €** à l'association "Université du temps libre de l'Agglomération Montargoise" au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente. Cette subvention permettra à l'association de proposer des activités d'enseignement d'épanouissement culturel et artistique, en offrant à ses adhérents la possibilité d'acquérir un savoir, un savoir-faire et un enrichissement personnel.

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Délibération n° 26-25

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : Société des amis du musée Girodet

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **2 000 €** à la Société des amis du musée Girodet, au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association de promouvoir le musée, à enrichir ses collections et, plus largement, à préserver le patrimoine artistique du territoire.

Délibération n° 26-26

Attribution des subventions 2026 dans le cadre de la politique culturelle communautaire : Label tremp - C2L

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **4 500 €** à l'association "Label tremp – radio C2L" au titre de l'exercice 2026. Cette subvention permettra à l'association d'organiser un concours musical.

Délibération n° 26-27

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat avec l'association Musik'Air

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Musik'air. Cette convention prévoit l'organisation (soutien en industrie et en nature) du festival Musik'air 2026, au domaine de Lisledon à Villemadeur, les 26 et 27 juin 2026.

Délibération n° 26-28

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat avec La Ville d'Amilly pour l'organisation d'un concert « VIVALDI-PIAZZOLLA SAISONS : D'UN RIVAGE A L'AUTRE »

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la ville d'Amilly pour l'organisation d'un concert "Vivaldi-Piazzola saisons : d'un rivage à l'autre" qui s'est tenu le 1^{er} février 2026 à l'espace Jean Vilar à Amilly.

Délibération n° 26-29

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat avec le Hot Club de Jazz du Gâtinais pour la promotion de la musique de Jazz sur le territoire de l'Agglomération Montargoise

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec le Hot Club de jazz du Gâtinais pour l'organisation d'un concert "Ladyva en quartet" et la mise à disposition du Tivoli.

Délibération n° 26-30

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat avec l'association « MILLE ET UNE FÊTES » pour le maintien et la pérennisation d'animations culturelles en soirée sur le territoire de l'Agglomération Montargoise

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'association "Mille et une fêtes" pour le maintien et la pérennisation d'animations culturelles en soirée sur le territoire de l'Agglomération Montargoise. Ce partenariat prévoit notamment la mise à disposition du Tivoli.

Délibération n° 26-31

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat avec l'association ALFAGATIBUL

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Alfagatibul. Dans le cadre de la promotion de bandes dessinées, ce partenariat consiste à organiser des rencontres mensuelles entre les lecteurs et les professionnels du secteur, baptisées "Repaire BD".

Délibération n° 26-32

Autorisation à Monsieur le Président d'instaurer un forfait de remboursement pour les liseuses électroniques prêtées aux adhérents du Réseau AGORAME

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve le montant du forfait de remboursement de **150 €** par liseuse électronique prêtée aux adhérents du réseau Agorame, en cas de détérioration ou de non-restitution.

Délibération n° 26-33

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : CCAS / Centre de santé sexuelle
Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une contribution de **45 000 €** au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montargis pour les activités du centre de santé sexuelle, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-34

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : SSIAD

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une contribution de **15 000 €** au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montargis pour le fonctionnement du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-35

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : ORPADAM-CLIC

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **45 000 €** à l'association ORPADAM-CLIC, au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente.

Délibération n° 26-36

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : Association Montargoise d'Animation (AMA)

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **44 000 €** à l'Association Montargoise d'Animation (AMA), au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente.

Délibération n° 26-37

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : IMANIS GEM'BOUGE

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **11 000 €** à l'association IMANIS pour le groupe d'entraide mutuelle GEM'BOUGE, au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente.

Délibération n° 26-38

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : PIMMS Médiation

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **30 000 €** à l'association PIMMS Médiation, au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente.

Délibération n° 26-39

Attribution de subventions et contributions sociales et autorisation à Monsieur le Président de signer les conventions afférentes au titre de l'exercice 2026 : LES AMIS DES QUATRE SAISONS

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **28 000 €** à l'association des Amis des quatre saisons au titre de l'exercice 2026, et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente.

Délibération n° 26-40

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : MILLE SOURIRES

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **5 000 €** à l'association Mille sourires au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-41

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : Vaincre la mucoviscidose

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **2 600 €** à l'association Vaincre la mucoviscidose au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-42

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : Addictions Alcool Vie Libre

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **400 €** à l'association Addictions Alcool Vie Libre au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-43

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : Petits frères des pauvres

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **500 €** à l'association Les petits frères des pauvres, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-44

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : AIME contre l'endométriose

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 500 €** à l'association AIME contre l'endométriose au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-45

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : Association des Diplômés de la Faculté de Médecine de Tours

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 500 €** à l'association des diplômés de la faculté de médecine de Tours, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-46

Attribution de subventions et contributions sociales au titre de l'exercice 2026 : Secours populaire français

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 500 €** au Secours populaire français, comité du montargois, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-47

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : AME Basket

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **11 000 €** à l'association AME Basket pour la promotion et l'initiation au basket-ball.

Délibération n° 26-48

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : CESAME

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **10 000 €** à l'association CESAME pour la promotion et l'initiation à l'escrime.

Délibération n° 26-49

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : AMHANDA Education

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **8 000 €** à l'association AMHANDA Education pour la promotion et l'initiation au handball.

Délibération n° 26-50

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : ACCLAME

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **7 500 €** à l'association ACCLAME pour la promotion et le développement du cyclisme, à travers le dispositif national "savoir rouler".

Délibération n° 26-51

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : Judo Club Chalettois

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **7 500 €** à l'association Judo Club Chalettois pour la promotion et l'initiation au judo.

Délibération n° 26-52

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : AME Gym

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **6 000 €** à l'association AME Gym pour la promotion et l'initiation à la gymnastique.

Délibération n° 26-53

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : AME Nautique

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **6 000 €** à l'association AME Nautique pour la promotion et l'initiation à la voile.

Délibération n° 26-54

Attribution de subventions dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative : section Judo des J3 Sports Amilly

Dans le cadre de la politique sportive communautaire éducative, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **2 000 €** à la section Judo des J3 Sports Amilly pour la promotion et l'initiation au judo.

Délibération n° 26-55

Attribution de subventions aux associations sportives des lycées et collèges dans le cadre de la politique sportive de l'Agglomération Montargoise

Dans le cadre de la politique sportive, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution des subventions aux associations sportives des lycées et collèges, comme suit :

Association Sportive du Lycée Durzy	1 404 €
Association Sportive du Lycée en Forêt	760 €
Association Sportive de l'EREA Simone Veil	234 €
Association Sportive du Collège Lucie Aubrac	630 €
Association Sportive du Collège Paul Eluard	216 €

Délibération n° 26-56

Attribution d'aides financières aux associations sportives au titre de la performance

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'aides financières aux associations sportives au titre de la performance, comme suit :

Guidon Chalettois	12 000 €
USC Taekwondo	2 000 €
J3 Sports Amilly – Section Gymnastique	2 000 €
J3 Sports Amilly – Section Judo	1 000 €
J3 Sports Amilly – Section Tir	1 000 €

Délibération n° 26-57

Attribution de subvention aux associations sportives organisatrices de « Grandes Manifestations »

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution des subventions aux associations sportives organisatrices de grandes manifestations, comme suit :

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

Association sportive	Manifestation	Montant
J3 Sports Amilly - Section Tir à l'Arc	Championnat France Tir à l'arc	10 000 €
J3 Sports Amilly - Section Football	Serhou Guirassy Cup	5 000 €
US Chalette - Section Taekwondo	Solidarity Open G2 & European Kids	5 000 €
Ring Mandorais	Grand Gala de Boxe Mixte	2 000 €
ASA Loiret	Rallye des Terres du Gâtinais	2 000 €
J3 Sports Amilly - Section Athlétisme	AME Minuit Trail	1 500 €
USM Montargis Omnisports - Section Athlétisme	Semi-marathon de Montargis	1 000 €
J3 Sports Amilly - Section Judo	Open International de Jujitsu	1 000 €
J3 Sports Amilly - Section Judo	Tournoi National Judo Junior	1 000 €
J3 Sports Amilly - Section Triathlon	Triathlon de l'AME	1 000 €
Echiquier du Gâtinais	17ème Open international d'échecs d'Amilly	750 €
Canoë-Kayak Montargis Vallée du Loing	Championnat National de Kayak-Polo	500 €
Squash Gâtinais	Racketlon National de Villemadeur	500 €
J3 Sports Amilly - Section Jeu de Dames	4ème Tournoi National d'Amilly	180 €

Délibération n° 26-58

Attribution d'une subvention aux J3 Sports Amilly – Section Gymnastique : aide matérielle à l'organisation d'une compétition

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **1 000 €** à la section gymnastique des J3 Sports Amilly pour l'organisation du championnat régional individuel Performance de gymnastique artistique qui aura lieu les 28 et 29 mars 2026 au Complexe Sportif du Château Blanc.

Délibération n° 26-59

Attribution d'une subvention à Initiative Loiret au titre de l'exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **27 161 €** à Initiative Loiret, au titre de l'exercice 2026. Ce partenariat permet :

- d'accompagner les porteurs de projet en vue de simplifier leur parcours de création d'entreprises
- d'orienter les dirigeants vers les outils de financement de projets (création, reprise ou développement d'entreprise)
- de renforcer la cohérence des interventions en matière de développement économique entre Initiative Loiret et l'Agglomération Montargoise

Délibération n° 26-60

Attribution d'une subvention ordinaire à l'Office de Tourisme de l'Agglomération Montargoise – Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **137 000 €** à l'Office de tourisme de l'Agglomération Montargoise, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-61

Attribution d'une subvention à l'AIJAM-Mission Locale et autorisation à Monsieur le Président de signer la convention afférente - Exercice 2026

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'attribution d'une subvention de **55 000 €** à l'AIJAM Mission locale et autorise Monsieur le Président à signer la convention afférente, au titre de l'exercice 2026.

Délibération n° 26-62

Modifications du règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement du Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à modifier le règlement intérieur du campus connecté de l'Agglomération Montargoise.

Ces modifications prennent en compte :

- Locaux désormais installés au 1^{er} étage du Centre Commercial de la Chaussée, 30 rue du Faubourg de la Chaussée à Montargis ;
- Nécessité à l'apprenant d'être majeur ou d'atteindre sa majorité pendant l'année universitaire ;
- Utilisation informatique et notamment de l'intelligence artificielle dans le cadre des recherches et études des apprenants ;
- Suppression de l'article au sujet des modalités d'accueil pendant la période Covid ;

Délibération n° 26-63

Commune d'Amilly – lieudit « La Chise » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'acquisition des parcelles cadastrées CI n°15 et n°20

Dans le cadre du périmètre de protection des ressources en eau potable, le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- Approuve l'acquisition des parcelles cadastrées CI n°15 (146 m²) et n°20 (6 m²), au lieudit de la Chise sur la Commune d'Amilly, au prix de 91,20 € net vendeur ;
- Approuve la prise en charge par l'Agglomération Montargoise des frais notariés afférents à la vente ;
- Autorise Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la conclusion de cette acquisition.

Délibération n° 26-64

Commune d'Amilly – Caserne Gudin : Autorisation à Monsieur le Président de signer la cession de la parcelle CH n° 709, d'une contenance de 225 m², au profit d'IMANIS pour le réaménagement paysager de son projet de création d'une structure Lits Haltes Soins Santé (LHSS)

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. PRIGENT), approuve la cession de la parcelle CH n°709, d'une contenance de 225 m², sise rue des Bleuets à Amilly, pour les besoins d'IMANIS concernant son projet de création d'une structure Lits Haltes Soins Santé, au prix de 2 900 € net vendeur.

Délibération n° 26-65

Commune de Montargis – Caserne Gudin : Autorisation à Monsieur le Président de céder la parcelle AP n°490 au profit de la SCI MARAMEE pour l'implantation d'un atelier de pâtisserie et de bureaux

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT, M. PRIGENT) :

- Approuve la cession de la parcelle cadastrée AP n°490, d'une emprise de 1026 m², située rue André Coquillet à Montargis, à la SCI MARAMEE, ou toute société créée en la circonstance, moyennant un prix de 70 000 € net vendeur pour le développement de son activité (atelier de pâtisserie et bureaux) ;
- Approuve la promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives ci-dessous, et autorise Monsieur le Président à la signer :
 - Obtention de prêt bancaire par l'acquéreur
 - Obtention des autorisations d'urbanisme et administratives par l'acquéreur
 - Démolition des bâtiments 3, 35 et 36 par l'Agglomération Montargoise
 - Purge des délais de recours.

Délibération n° 26-66

Commune de Pannes – Arboria 1 – Annulation de la délibération n°25-288 du Conseil communautaire du 04/11/2025 – Cession à AMG SARL

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, approuve l'annulation de la délibération n° 25-288 du Conseil communautaire du 4 novembre 2025 relative à la cession des parcelles YL n° 338, 342 et 346 situées sur la commune de Pannes à la société AMG SARL. Le porteur de projet a informé l'Agglomération Montargoise de sa décision d'abandon définitif du projet.

Délibération n° 26-67

Commune de Vimory – Autorisation à Monsieur le Président de signer une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public de l'aérodrome concernant l'implantation et l'occupation d'un hangar

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES) :

- Approuve le projet d'implantation d'un hangar afin d'assurer une activité de formation et de perfectionnement des pilotes d'ULM sur l'aérodrome de Vimory ;
- Autorise Monsieur le Président à signer l'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public de l'aérodrome de Vimory aux conditions suivantes :
 - Autorisation octroyée pour une durée de trente années (à compter du 01 mars 2026, jusqu'au 29 février 2056)
 - Paiement d'une redevance annuelle de 403,50€ (soit 1,5 € / m²) – prix révisable chaque année, selon l'évolution de l'indice national du coût de la construction.
 - En cas de cessation d'activité ou décès du bénéficiaire, ses héritiers ou ayants droits peuvent solliciter à leur profit le bénéfice du maintien de l'autorisation s'ils remplissent les conditions nécessaires pour en bénéficier et exercer l'activité concernée.

Délibération n° 26-68

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées »

Cette liste des délibérations fait l'objet d'une publication électronique sur l'espace "affichage légal" du site internet de l'Agglomération Montargoise : www.agglo-montargoise.fr

relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Réseau - Assainissement collectif

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Réseau pour le patrimoine lié à la compétence assainissement collectif.

Délibération n° 26-69

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées » relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Réseau - Assainissement pluvial

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Réseau pour le patrimoine lié à la compétence assainissement pluvial.

Délibération n° 26-70

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées » relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Réseau – Eau potable

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Réseau pour le patrimoine lié à la compétence eau potable.

Délibération n° 26-71

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées » relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Gares & Connexions - Assainissement collectif

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Gares & Connexions pour le patrimoine lié à la compétence assainissement collectif.

Délibération n° 26-72

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées » relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Gares & Connexions - Assainissement pluvial

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Gares & Connexions pour le patrimoine lié à la compétence assainissement pluvial.

Délibération n° 26-73

Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention d'occupation « traversées » relative aux conditions d'installation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine de SNCF Gares & Connexions – Eau potable

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'occupation « traversées » avec SNCF Gares & Connexions pour le patrimoine lié à la compétence eau potable.

Délibération n° 26-74

Commune d'Amilly – secteur de la Chise – Autorisation à Monsieur le Président de signer une convention de servitudes de passage de réseau Enedis sur les parcelles cadastrées CI n° 21, 22, 23, 32 et 34

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- Approuve la constitution de conventions de servitude et d'occupation AME/ENEDIS pour les parcelles CI n° 22 et 23, sises lieudit La Chise à Amilly, avec versement respectif de 20 € d'indemnité unique et forfaitaire pour chaque convention ;
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdites conventions devant intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à leur conclusion.

Délibération n° 26-75

Approbation de la révision allégée n°3 du PLUiHD

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- Approuve le projet de révision allégée n°3 du PLUiHD portant sur le reclassement d'un terrain à Chevillon-sur-Huillard ;
- Précise que les pièces suivantes du PLUiHD sont modifiées en conséquence :
 - Pièce n°5.5 : Liste des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
 - Pièce n°6.4 : Plan de zonage de Chevillon-sur-Huillard.

A l'issue de la période d'enquête publique, aucune remarque du public n'a été faite sur ce dossier. Dans son rapport en date du 13 décembre 2025, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve

Délibération n° 26-76

Approbation de la révision allégée n° 4 du PLUiHD

Le Conseil, à la **MAJORITÉ ABSOLUE** (Oppositions : M. LEON, M. NOTTIN, M. BELABBES, Mme PROCHASSON, Mme GADAT-KULIGOWSKI, M. PRIGENT) :

- Approuve le projet de révision allégée n°4 du PLUiHD portant sur l'extension du traiteur MG Réception à Pannes ;
- Précise que les pièces suivantes du PLUiHD sont modifiées en conséquence :
 - Pièce n°5 : Règlement écrit
 - Pièce n°6.10a : Plan de zonage de Pannes.

Seize observations ont été reçues sur ce dossier. L'Agglomération Montargoise, conjointement avec MG Réception, a apporté des réponses à chacune des observations et proposé des modifications à intégrer dans le projet. Dans son rapport définitif en date du 13 décembre 2025, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec deux réserves :

- L'emplacement des arbres remarquables à conserver proposé par l'AME et le chef d'entreprise devra être intégré au dossier ;
- Une compensation à la destruction prévue des 2 700 m² d'espace boisé à conserver (EBC) doit être incluse au dossier, à définir parmi les propositions faites par l'AME. Des services écosystémiques à terme au moins équivalent à ceux remplis par l'EBC actuel sont attendus.

Délibération n° 26-77

Autorisation à Monsieur le Président de solliciter les services de l'État en vue de la prorogation de la durée du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une période de trois ans, dans l'attente de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et de Plan de Mobilité (PLUiHD)

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstention : M. PRIGENT), autorise Monsieur le Président à solliciter les services de l'État en vue d'obtenir l'accord de l'autorité administrative compétente pour la prorogation de la durée du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une période de trois ans, renouvelable une fois. La prorogation du PLH permettra de maintenir un cadre juridique et opérationnel pour la mise en œuvre des actions en faveur de l'habitat, dans l'attente de l'adoption du PLUiHD révisé.

Délibération n° 26-78

Approbation du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de 4^{ème} échéance

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- Approuve le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 4^{ème} échéance ;
- Dit que le projet de PPBE sera soumis à la consultation du public pendant deux mois à partir du 23 février 2026 (avec mise à disposition d'un registre destiné au recueil des observations) et mis en ligne sur le site internet de l'AME pour la même durée.

Le PPBE a pour objectif de réduire les niveaux sonores et de préserver les zones calmes. Ce dispositif vise donc une approche globale dans la lutte contre le bruit, en assurant une cohérence entre les différentes politiques (urbanisme, déplacement, prévention des nuisances...).

Délibération n° 26-79

Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n° 5 au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif et non collectif

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES), autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 5 au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif et non collectif. Il apparaît que la sécurisation de la station d'épuration des Près Blonds implique des travaux supplémentaires :

- Mise en conformité réglementaire des deux postes de transformation du site : fourniture et installation de bacs de rétention sous chacun des deux équipements en vue de recueillir toute éventuelle fuite d'huile ;
- Renforcement de la sécurité du site : le site a évolué au gré des constructions de stations d'épuration successives et malgré la présence aujourd'hui de plusieurs portails, les installations d'apport de matières exogènes demeurent en accès libre depuis le domaine public. La pose d'un portail en limite du domaine public s'impose au regard des conséquences associables à l'introduction d'effluents pollués dans le système d'assainissement des eaux usées.

Délibération n° 26-80

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat pour le financement de la cellule d'animation des aires d'alimentation de captages du Gâtinais montargois

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- valide la poursuite du partenariat avec le PETR Gâtinais montargois pour l'animation des aires d'alimentation de captage de la Chise et de l'Aulnoy ;
- autorise Monsieur le Président de signer la convention de partenariat pour le financement de la cellule d'animation des Aires d'Alimentation de Captages du Gâtinais montargois entre le PETR Gâtinais montargois et les collectivités maîtres d'ouvrages, dont l'Agglomération Montargoise.

Délibération n° 26-81

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention de groupement de commandes pour la réalisation des actions mutualisées menées sur les aires d'alimentation de captages du Gâtinais montargois

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

- valide l'adhésion de l'Agglomération Montargoise au groupement de commandes pour la réalisation des actions mutualisées menées sur les aires d'alimentation de captages du Gâtinais montargois selon les termes du projet de convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes désignant le PETR Gâtinais montargois coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés correspondants selon les modalités fixées dans le projet de convention.

Délibération n° 26-82

Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n° 7 au contrat de délégation du service public d'eau potable

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES), autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 7 au contrat de délégation de service public d'eau potable. Le contexte de signature du présent avenant est lié à l'insertion de nouvelles lignes dans le bordereau des prix unitaires contractuel en y intégrant les objets répondant aux projets suivants :

- « 100% d'eau, issue des forages de l'Aulnoy, traitée avant mise en distribution ». Ce projet prévoit de faire évoluer les installations de traitement existantes, notamment l'usine située sur le site Aulnoy 1, afin de sécuriser la qualité de l'eau produite à partir des 3 forages d'Aulnoy ;
- Sécuriser la desserte en eau potable du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise ;
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable du secteur du réseau de distribution correspondant à la Ville de Chalette-sur-Loing, à partir duquel est notamment alimentée l'interconnexion avec le SMAEP de Puy-la-Laude, depuis l'usine de production de la Chise ;
- Installer un poste automatisé de re-chloration de l'eau au niveau du château d'eau de la RN7 situé sur la commune de Chalette-sur-Loing.

Délibération n° 26-83

DSP mobilités : Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** (Abstentions : M. NOTTIN, M. BELABBES, M. MAUDUIT), autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public de la mobilité urbaine. Cet avenant prend en compte les coûts induits par les impacts suivants :

- Impact des travaux durant l'été 2025 à Montargis
- Impact des travaux de voiries du 15 septembre 2025 au 31 décembre 2025 sur la montée en puissance du nouveau réseau
- Application de la nouvelle gamme tarifaire reportée du 7 juillet 2025 au 1er septembre 2025
- Implantation d'une vidéo surveillance avec 2 caméras pour les deux consignes vélos, remplacement du contrôle d'accès Cyckleo de la gare par celui installé à la consigne CHAM, DIWIO, et installation d'un logiciel unique de gestion des 2 consignes vélos.
- Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) : Ajustement des montants et des opérations prévues en annexes 9.1 (investissements directement réalisés par l'Agglomération Montargoise et 9.2 (investissements réalisés par subvention d'investissement versée à KEOLIS), par exemple retrofit climatisation, application MaaS.

L'impact financier de cet avenant sur la contribution financière forfaitaire est de 37.076,51 € valeur 2023 & 2025 au total sur la durée totale du contrat 2025 – 2030.

Affichage et publication électronique le 4 février 2026